



E-CHANGE SUR

LA PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE À L'ENFANCE ET À LA FAMILLE

DANS LE CADRE DE L'ÉVOLUTION DE L'AIDE À L'ENFANCE ET À LA
FAMILLE ET DE L'ÉLABORATION DU CADRE NATIONAL DE RÉFÉRENCE AEF

Rédaction, mise en page et éditeur :

AEF Social Lab

Contexte :

Processus de consultation de février à juillet 2021 afin d'élaborer un cadre de référence pour le secteur de l'aide à l'enfance et à la famille (AEF)

Publiée sur :

<https://aef.lu/>

La participation des bénéficiaires dans l'aide à l'enfance et à la famille

Dans le contexte des aides stationnaires de l'AEF, la participation des bénéficiaires de l'AEF dans le processus d'aide a actuellement sa place à plusieurs niveaux, notamment via :

- **L'implication des enfants/jeunes et la prise en compte de leur point de vue** (cf. dans l'établissement de routines/du quotidien et l'organisation de réunions d'enfants/de jeunes dans les structures d'accueil, dans la formulation d'objectifs personnels à atteindre et dans les projets d'intervention).
- **Le travail en lien étroit avec les parents/les familles** (cf. dans le cadre des projets d'intervention, de la formulation d'objectifs à atteindre ; de l'analyse du point où ils en sont, de ce qui s'est amélioré, de ce qui ne fonctionne pas bien).

Pour permettre une bonne participation des enfants/jeunes dans les structures d'accueil, il importe de :

Garantir un réseau de soutien interne et externe stable autour de l'enfant/du jeune : les éventuels départs d'employés (p. ex. en raison d'une grossesse, d'un congé de maladie ou d'un nouvel emploi) sont inévitables, c'est pourquoi il est essentiel que les enfants/jeunes ne se focalisent pas sur une seule personne/éducateur (réseau interne) au sein de la structure d'accueil et qu'ils aient un réseau de soutien externe constitué de personnes telles qu'un grand-parent, amis, entraîneur, etc.

Fournir des éléments propices à une relation de confiance entre aidé et aidant :

- des éducateurs bienveillants et disponibles faisant preuve d'engagement et de patience, ayant et prenant le temps de s'investir pour bâtir une relation, qui « *parlent avec eux et non pas d'eux* » ;
- des groupes de petite taille pour que les éducateurs puissent accorder plus d'attention à chaque enfant/jeune.

Se focaliser avant tout sur ce qui est important pour le jeune, et non pas excessivement sur ce qui est important pour la famille, surtout si la relation parent-jeune n'est pas bonne (cf. respecter si le jeune ne veut pas rentrer chez lui).

Les éléments suivants favorisent une bonne participation des parents/famille, même dans un contexte d'aide judiciaire qui rend de fait la participation plus difficile :

l'établissement d'un partenariat entre aidant et parents/famille : le fait que les travailleurs sociaux se mettent au même niveau que le « client », et non pas « au-dessus » de lui ; le fait de laisser aux parents/famille le choix de coopérer ou non, de ne pas imposer/dicter ce qu'ils doivent faire et de ne pas leur forcer la main ; de les respecter ; d'encourager leur initiative et de montrer qu'ils forment une équipe (« le juge a ordonné xy, comment pouvons-nous montrer au tribunal que vous êtes capables de xyz ? »).

la focalisation sur les ressources et les points forts des parents/familles : le fait que les travailleurs sociaux soient à l'écoute de leur histoire, de leurs sentiments d'injustice et de leurs problèmes, sans faire de reproches et en se focalisant sur les aspects positifs pour aller de l'avant.

la transparence des professionnels envers les bénéficiaires (cf. donner des explications claires et honnêtes concernant leur situation, dire les choses comme elles sont même si le sujet est délicat).

Zoom sur...

L'importance de la participation : les enfants/jeunes doivent avoir le droit d'avoir leur mot à dire ; la participation des parents a un impact positif sur les enfants/jeunes bénéficiaires ; une bonne participation tant des enfants/jeunes que des parents/familles est cruciale car elle leur permet de mieux progresser vers l'atteinte des objectifs fixés.

Les actions concrètes en tant qu'« ouvre-portes » : les familles se sentent valorisées grâce à des actions concrètes humaines, lorsque les professionnels font des efforts supplémentaires qui montrent leur intérêt pour le bien-être d'une famille (cf. « *go the extra mile* » en aidant une famille à déménager, à trouver un lave-vaisselle, etc.). Ceci peut servir de levier pour le bon développement de la relation aidant-aidé et de la participation des bénéficiaires.

Recommandations

Des solutions concrètes pour améliorer/favoriser la participation des bénéficiaires ont été apportées :

Elaborer des formulaires/bilans/rapports plus adaptés aux enfants/jeunes et aux parents. Ils peuvent actuellement être expliqués par les professionnels, mais des documents plus accessibles sans jargon professionnel qu'ils pourraient remplir et comprendre d'eux-mêmes seraient les bienvenus (cf. p. ex. rapports basés sur les trois maisons des *Signs of Safety* – inquiétudes, points forts, souhaits).

Donner des agréments aux thérapeutes alternatifs (cf. thérapie par la danse, la musique, etc.) afin de fournir un éventail d'aides adaptées à tous, car certains bénéficiaires sont plus aptes à la participation que d'autres et certains communiquent moins facilement oralement que d'autres et nécessitent un accès à d'autres moyens d'expression de mal-être. Il existe une forte demande pour les thérapies alternatives mais pour l'instant, seul le forfait 9 est disponible via lequel un psychologue ayant une formation supplémentaire peut proposer de telles thérapies.

Former la communication des éducateurs de manière approfondie pour qu'ils apprennent à savoir parler de choses difficiles ; à parler la même « langue » que les enfants/jeunes (en termes de vocabulaire, du choix des mots employés, de longueur d'ondes), p. ex. en apprenant à réutiliser les mêmes mots qu'un enfant/jeune a utilisé pour s'exprimer sur un problème, une inquiétude, etc.

Remarque

Le modèle des *Signs of Safety* et ses bienfaits ont été évoqués à plusieurs reprises lors de l'e-Change. Pour le renforcement de la participation des bénéficiaires dans l'aide à l'enfance et à la famille, son utilisation est prometteuse car le modèle est systémique, promeut l'autodéfinition des objectifs par les parents (Baginsky *et al.* 2019) et favorise la participation des bénéficiaires (What Works Centre for Children's Social Care 2018). Les praticiens de *Signs of Safety* ne cherchent pas tant à « changer l'ampoule » (un parent dit "défaillant") qu'à installer un tout nouveau système d'éclairage d'un réseau de sécurité naturellement connecté autour de l'enfant (Community Care 2018). Ce modèle plait aux parents (Bunn 2013 ; Dubov *et al.* 2015 ; Pecora 2020) et satisfait d'ailleurs à la plupart des critères propices à une bonne participation des bénéficiaires énumérés au point 1. Synthèse (cf. permet l'établissement et le renforcement de réseaux de soutien autour de l'enfant, le partenariat aidant-

parents/famille, la focalisation sur les points forts/ressources des parents/famille). Néanmoins, l'évaluation de résultats de pratiques sociales représente un défi et il existe pour l'heure un manque d'études de qualité ayant évalué le modèle des *Signs of Safety* (Isokuortti *et al.* 2020) et un manque de preuves de son efficacité en tant que pratique de protection de l'enfance (Baginsky *et al.* 2021).

Informations sur l'e-Change

6 PARTICIPANTS 	 MODÉRATION CATHERINE BRAUN & MARZENKA KREJCIRIK DE L'AEF SOCIAL LAB	
5 MAI 2021 	1,5 HEURE 	EN LIGNE 

Références bibliographiques

- Baginsky, M., Hickman, B., Moriarty, J. et Manthorpe, J. (2020). Working with Signs of Safety: Parents' perception of change. *Child & Family Social Work*, 25(1), 154-164.
- Baginsky, M., Hickman, B., Harris, J., Manthorpe, J., Sanders, M., O'Higgins, A., Schoenwald, E. et Clayton, V. (2021). Evaluation of MTM's Signs of Safety Pilots: Evaluation report & Evaluation report appendices. https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/956625/Sofs_revised_evaluation_report_270121.pdf
- Bunn, A. (2013). Signs of safety in England: An NSPCC commissioned report on the signs of safety model in child protection. Londres : NSPCC.
- Community Care (2018). Munro consultancy: 'Signs of Safety gaps already being addressed'. <https://www.communitycare.co.uk/2018/11/22/munro-consultancy-signs-safety-gaps-already-addressed/>
- Dubov, V., Goodman, D., Mahmood, R., Howe, J., & Appleton, P. et the SOS Practice Leadership Committee of the Children's Aid Society of Toronto (2015). Signs of Safety (SOS). Year I Implementation Evaluation Report. <https://www.childwelfareinstitute.torontocas.ca/sites/childwelfareinstitute/file/26%20SOS%20Year%201%20Implementation%20Evaluation%20Report.pdf>
- Isokuortti, N., Aaltio, E., Laajasalo, T., et Barlow, J. (2020). Effectiveness of child protection practice models: a systematic review. *Child Abuse & Neglect*, 108, 1–11.
- Pecora, P. J. (2020). Signs of Safety Research Summary of Family Outcomes and Parent Perceptions. <https://knowledgebank.signsofsafety.net/resources/signs-of-safety-research/research-articles/family-outcomes-and-parent-perceptions>
- What Works Centre for Children's Social Care (2018). [Signs of Safety: Findings from a mixed-methods systematic review focussed on reducing the need for children to be in care.](#)